

**LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2025**

Délibération n°1 / ADMINISTRATION GENERALE / SEPTEMBRE 2025 :

Décisions du Maire : délégation du conseil municipal au maire, article L2122-22 du CGCT, 4° alinéa relatif aux marchés publics

LE CONSEIL A PRIS ACTE

Délibération n°2 / SANTÉ / SEPTEMBRE 2025 :

Adhésion à l'Association pour le Santé du Travail en Essonne (ASTE)

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°3 / ASSURANCES / SEPTEMBRE 2025 :

Contrat groupe d'assurance statutaire du personnel communal – procédure de renégociation par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG)

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°4 / FONCIER / SEPTEMBRE 2025 :

Cession de la parcelle AH 344 de Mme CHARTRAIN, au profit de la commune

POINT ANNULÉ

Délibération n°5 / FONCIER / SEPTEMBRE 2025 :

Cession de la parcelle ZD 210 de M. LE BAUPAIN, au profit de la commune

POINT ANNULÉ

Délibération n°6 / FINANCES / SEPTEMBRE 2025 :

Décision modificative budgétaire n°2/2025

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°7 / SYNDICAT / SEPTEMBRE 2025 :

Approbation de la charte 2026-2041 du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

APPROUVÉE A LA MAJORITÉ

Délibération n°8 / PERSONNEL / SEPTEMBRE 2025 :

Création d'un poste d'adjoint administratif, titulaire, à temps non complet de 21h30 hebdomadaire et suppression d'un poste d'adjoint administratif, titulaire, à temps non complet de 17h30 hebdomadaire

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°9 / PERSONNEL / SEPTEMBRE 2025 :

Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, titulaire, à temps complet et suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles, titulaire, à temps complet

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°10 / PERSONNEL / SEPTEMBRE 2025 :

Création d'un poste d'agent de maitrise principal, titulaire, à temps complet et suppression d'un poste d'agent de maitrise, titulaire, à temps complet

APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

La Maire

Séverine GALIBERT

Certifié affiché le 8 septembre 2025